

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

*Direction des personnels militaires
de la gendarmerie nationale*

Sous-direction
de la gestion du personnel

Bureau du personnel officier

Arrêté du 22 novembre 2017 portant nomination au grade d'aspirant à titre temporaire dans la gendarmerie nationale

NOR : INTJ1732620A

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L. 4134-2, R. 4131-9 et R. 4131-10 ;

Vu le décret n° 2008-939 du 12 septembre 2008 modifié relatif aux officiers sous contrat ;

Vu le décret n° 2008-961 du 12 septembre 2008 modifié relatif aux militaires engagés ;

Vu l'instruction n° 55500 du 3 octobre 2017 relative au recrutement, à la formation et à l'emploi des officiers sous contrat de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 23242 du 14 mars 2017 portant inscription sur la liste des candidats sélectionnés au recrutement d'officiers sous contrat – encadrement (OSC ENCADREMENT) – session 2016-2017 ;

Vu la décision n° 52620 du 26 juin 2017 portant inscription sur la liste des candidats sélectionnés au recrutement d'officiers sous contrat – encadrement (OSC ENCADREMENT) – session 2016-2017 (décision complémentaire),

Arrête :

Article 1^{er}

Les élèves officiers sous contrat dont les noms suivent sont nommés au grade d'aspirant à titre temporaire à compter du 1^{er} août 2017 :

Cayet Antoine	NIGEND : 377 306
Gschwind Morgan	NIGEND : 377 320
Kazemzadegan Kourosh	NIGEND : 339 330
Samson Raphaël	NIGEND : 342 370
Sicre Ghislain	NIGEND : 388 379
Van Wassenhove Gatien	NIGEND : 378 957

Article 2

Après avoir satisfait au cycle de formation donnant accès à ce grade, les élèves officiers sous contrat dont les noms suivent sont nommés au grade d'aspirant à titre temporaire à compter du 1^{er} novembre 2017 :

Ané-Mourlhon Félix	NIGEND : 405 381
Bougeant Paul	NIGEND : 405 139
Degeilh Guillaume	NIGEND : 405 330
Fanget Clément	NIGEND : 351 146
Gibus Gloriane	NIGEND : 355 408
Pelzer Benoît	NIGEND : 405 190
Racllet Maeva	NIGEND : 405 205
Robert Nicolas	NIGEND : 392 373
Ronsin Simon	NIGEND : 373 700

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 22 novembre 2017.

Pour le ministre d'État et par délégation :

*Le général de corps d'armée,
directeur des personnels militaires
de la gendarmerie nationale,*

H. RENAUD